

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation [1857-1876]
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 11 (1859)

Artikel: Des idiomes patois et du patois de Delémont en particulier
Autor: Parrat, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549566>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DES IDIOMES PATOIS

et du patois de Delémont en particulier, (*)

par M. H. PARRAT.

Les étymologistes sont partagés sur l'origine des patois de l'Helvétie ; les uns la trouvent dans la langue celtique, les autres dans la langue latine, et d'autres en partie dans la langue allemande. Tous ont raison, s'ils se contentent de tirer les origines patoises d'une langue secondaire, dérivée elle-même d'une autre, plus ancienne ou contemporaine ; mais s'il s'agit d'analogies primitives, tous sont dans l'erreur ; car la langue-mère du patois est la même que celle du celtique, du latin et des langues germaniques : il est donc naturel et intéressant de rechercher jusqu'à quel point l'élément celtique a contribué à la formation de nos patois et je commence par celui de la vallée de Delémont.

Sans préjuger si la langue de cette vallée était du celtique, il est à remarquer que son caractère original, loin d'avoir disparu entièrement pour faire place à la langue latine, présente encore une infinité de traces de la langue de l'Inde, et dussé-je appréter à rire aux incrédules, je dirai que cet idiome patois a la plus grande analogie avec celui de la vallée de Cachemire, dont la langue, d'origine sanscrite, a été modifiée par le temps et par l'introduction de quelques expressions étrangères.

Comment cette langue a été transportée dans un coin du

(*) Nous croyons faire plaisir à nos collègues qui s'occupent de philologie, en publiant ici un travail que nous a adressé M. Parrat, à propos du mémoire sur *l'étude des patois* de M. Rode, qui a paru dans les *Actes de 1857*, page 190.

(Notes du bureau.)

Jura, c'est l'affaire des historiens qui s'occupent de la transmigration des peuples (des Celtes en général ; car à mon avis toutes les peuplades de l'Europe sont Celtes (émigrants) en exceptant peut-être quelques sémitiques (riverains de la Méditerranée) : ce dont il est question ici c'est de prouver un fait par des données linguistiques.

Les affinités caractéristiques des langues consistent surtout dans l'analogie ou l'identité de leurs articulations (consonnes). Le patois de Delémont en a trois qui le distinguent particulièrement, ce sont les consonnes palatales sanscrites *tch* et *dj* et la sibilante *ch*. Quoique cette dernière (*ch*) se trouve dans les langues française et latine elle ne leur est pas propre surtout à la dernière ; quand elle ne remplace pas le *c* latin, elle remplace le *ch* grec et *cech* lui-même ne vient pas toujours de la lettre sanscrite *ch*, comme il me serait facile de le prouver, s'il était ici question de la langue grecque.

Les langues celtiques se divisent en deux branches principales : la branche gaëlique, que parlaient les peuples de l'est de la Gaule, et par conséquent les Rauraques ou Jurassiens, et la branche kymrique (bretonne) qui était la langue du nord et de l'ouest. Dans l'ouvrage de M. Adolphe Pictet de Genève (*De l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit*, Paris 1837) il est dit : (page 40) « Les langues celtiques n'ont aucun caractère alphabétique pour exprimer les palatales sanscrites, le son même en est tout-à-fait étranger à la branche cymrique ; mais les deux palatales *c'* et *g'* se trouvent dans le gaëlique. » (Ces deux palatales sont *tch* et *dj* ; voyez mes *Principes d'étymologie naturelle*, Paris, 1851). On peut donc conjecturer sans crainte d'erreurs que les Gaëls ont habité les contrées, dont les idiomes conservent ces articulations comme on les trouve encore dans le val de Delémont. Dans le même ouvrage de M. Pictet, (pag. 63) on lit ces mots : « *s'* initiale, médiale et finale a fréquemment une gutturale pour équivalent soit en gaëlique, soit en cymrique » (*s'* = *ch*, voyez mes *Princ. d'étym. nat.*) Voilà donc nos trois lettres ou articulations caractéristiques du patois de Delémont reconnues et fixées

à leur place naturelle dans la linguistique ; elles ne se trouvent ni dans le latin ni dans le français à l'exception de la dernière ; mais dans le celtique gaëlique. Le patois de Delémont est donc le gaëlique, ou le celtique de l'est de la Gaule, plus ou moins modifié, corrompu et mélangé de langages voisins ; de sorte que les celtomanes ont à peu près deviné juste. Mais ce dialecte est marqué au coin de la langue indienne ; comme le celtique d'où l'on veut le tirer ; ce dernier ayant pour primitif la langue sanscrite, fille de l'hébreu, c'est du sanscrit qu'il dérive directement.

Ce n'est pas faire de l'étymologie de mettre des mots français, allemands, latins, celtiques à côté les uns des autres en examinant s'ils ont plus ou moins de rapport entre eux ; c'est seulement comparer les langues. La vraie étymologie, c'est dériver les mots directement de la langue primitive et cette langue est le sanscrit pour toutes les langues ariennes ou indoeuropéennes. La langue sanscrite est devenue celtique avec le temps ; les premiers Rauragues ne sont pas venus à vol d'oiseau de la vallée de Cachemire ou d'une autre contrée de l'Inde. Dans leur migration ils ont stationné pendant des siècles en route, il n'est donc pas étonnant que leur langue natale ait dégénéré et que cette belle langue soit devenue celtique ou patois.

Mon dessein n'est pas de développer ici tout ce qu'il y a d'intéressant à dire sur la formation des patois ; mais seulement d'indiquer leur véritable source, indication d'autant plus utile que l'on peut attribuer à tous les patois du Jura ce qui convient à celui de Delémont, surtout lorsqu'ils ont retenu les articulations *tch* et *dj*. En comparant le patois au sanscrit pour toutes les articulations de l'alphabet on ne trouverait pas moins de mots équivalents dans les deux langues que n'en a trouvé M. Pictet dans la comparaison du celtique avec la langue indienne ; mais mon but n'étant pas de traiter la matière à fond, je me bornerai dans les exemples, qui vont suivre, à montrer quelques analogies pour les palatales *tch* et *dj* et la sibilante *ch*, en observant toutefois que très-souvent

ces mêmes articulations permutent d'une langue à l'autre, comme cela arrive quelquefois même dans les différents mots de la langue primitive. Je ferai observer en outre que, comme on l'a vu plus haut, la sibilante *ch* ainsi que les deux palatales *tch*, *dj* se changent souvent en gutturales.

Voici quelques mots comme exemples :

PATOIS.		SANSKRIT.
Botchië	boucher,	Bich , pish tuer, pitchh , couper.
Chakê	jeter	Tchak repousser.
Châssê	tomber en faiblesse,	Chas dormir.
Chitië	convenir,	Chatth arranger.
Chô	clou,	Chô rendre aigu.
Choyé	fléau,	Chu écouler, Yâ faire sortir.
Coëtchië	cachez,	Tchatt , tchud , tchi couvrir.
Coëtchatt	cachette,	Tchhad cacher.
Coutchië	coucher,	Chi être couché.
Déchirie	déchirer,	Tchiri couper.
Djan	gens,	Djana homme (les hommes).
Djnon	giron, genou,	Djânu genou.
Écachê	écraser,	Kach tuer.
Écretchië	accrocher,	Krunjtch être courbé.
Enrêdjie	enrager,	Rudj vexer.
Maindjie	manger,	Djam manger, (métathèse).
Motchië	moucher,	Mudj purifier.
Ovrêdj	ouvrage,	Vradj faire, préparer.
Rêdj	rage,	Rudj , rudjâ maladie, tristesse.
Rêtch	riche,	Aridj acquérir.
Sêdj	sage,	Satch obéir, vénérer.
Tchâ	chaud,	Châi (Chrâi) cuire.
Tchaimb	jambe,	Tchamb , chamb aller.
Tchaindjie	changer,	Chanjtch se mouvoir.
Tchaintê	chanter,	Tchanh résonner, tu faire.
Tcherdjie	charger,	Saridj placer dessus.
Tchâtchië	presser,	Tchutchy exprimer le suc.
Tchéiolê	paver,	Châilâ pierreux.
Tchéyon	tas,	Tchaya monceau.
		Tchayana tas de bois.
Tchênn	chanvre,	Chanha chanvre.
Tcheussie	chasser,	Chas frapper ; chas punir.

Tcheutchië	chuchoter,	Kudj	murmurer.
Tchin	chien,	Chvan, (chun)	chien.
Tchvâ	cheval,	Achva	cheval.
Yudjïe	glisser,	Glutch	aller, se mouvoir.

Voilà quelques mots dont je puis me rappeler ; mais il y en a encore un grand nombre composés des mêmes articulations *tch*, *dj*, *ch*. Si pour trois lettres seulement on trouve tant d'analogie entre les deux langues, on peut juger que l'on en trouvera bien davantage pour les 25 lettres de l'alphabet. En composant un dictionnaire patois on pourrait mettre en regard de chaque mot sa racine sanscrite, et même son origine sémitique, comme je l'ai fait pour le tableau entier de la langue allemande, dont j'ai fait imprimer la série de mots commençant par la lettre *a*.

La formation de chaque langue indoeuropéenne a des racines sanscrites pour base ; mais chaque langue n'a pas admis toutes les racines sanscrites ; voilà ce qui, avec la différence des grammaires, constitue la différence entre les langues. Un certain nombre de racines sanscrites paraissent avoir été choisies par chaque peuple, ou plutôt avoir été retenues par chacun d'eux, tandis que le temps faisait oublier celles qui manquent à chaque langue.

On voit, dans les mots allemands *Werk, wirken*, que la racine *vradj* faire, a été retenue par les Allemands comme le mot *ouvrage* par les Français, avec la seule différence dans la permutation de la palatale *dj* en gutturale *k* et la transposition de la voyelle ou modulation. Il n'en est pas de même du mot *boucher*. Les Français (celtes), l'ont pris de *bich* tuer ; les Germains de *méth, mash* tuer, *metzen, Metzger*, et les latins de *lanjdj, lunjdj* tuer, *lanius* boucher. Comme il y a en sanscrit 120 racines, qui peuvent exprimer le verbe *tuer* ; 120 peuples auraient pu prendre chacun la sienne pour exprimer la même idée, chacun à sa manière ; mais c'est ordinairement la racine sanscrite la plus usitée, qui est restée, comme on peut le voir par la comparaison d'un grand nom-

bre de mots latins, français, grecs, allemands, patois, dont l'étymologie de chacun doit être tirée directement de la racine sanscrite, comme je l'ai fait dans mon *Homophonie des langues*. Ma *Monographie hébréo-sanscrite* donne l'origine sémitique de chacune des racines de la langue indienne. On peut voir par là que comme il n'y a qu'une seule race d'hommes, doués du même organe vocal, il n'y a pareillement qu'une seule langue mère de toutes les autres, la langue hébraïque.



PALÉONTOSTATIQUE DU JURA.

Faune de l'étage Corallien.

par A. ETALLON.

Parmi les étages jurassiques dont la reconnaissance est la plus facile, il faut certainement placer l'étage Corallien ; la cause en est à son faciès minéralogique sensiblement le même sur de grandes étendues, à la bonne conservation habituelle des fossiles qu'il renferme, et surtout à la présence d'une immense quantité de Zoophytes qui ont eu là leur maximum de développement générique et spécifique. Toutefois ses limites n'ont pas toujours été identiques pour tous les observateurs ; quelques couches inférieures ont été parfois attribuées à l'étage précédent, l'Oxfordien, ou encore certaines assises de ce dernier ont été élevées dans l'étage qui fait le sujet de cette note. Mais c'est surtout pour les limites supérieures que l'indécision, peut-être même la confusion, a été grande. Au-dessus de ses assises s'en développent d'autres dont la structure n'est pas éloignée, dont l'ordre et le mode de dépôt ne sont pas très-différents, et dont quelques niveaux mêmes ont avec lui une ressemblance frappante. Ce dernier ensemble forme un étage qui nous semble bien distinct du précédent et qu'en tout ou en